

quel avoit été référé le *Bill* pour faire l'application d'une autre somme de mille livres sur quelques uns des argents non appropriés entre les mains du *Receveur Général* de sa Majesté, pour améliorer la navigation intérieure de cette Province, entre *Montréal* et le *Lac St. François*.

Et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré avec le *Bill* à la table, où il a été relu par le Greffier.

Sur motion de Mr. *Roy Portelance*, secondé par Mr. *Planté*,

ORDONNE', que la question de concurrence soit maintenant mise sur l'amendement rapporté par le Comité au *Bill*.

Et le dit amendement a été lu de nouveau, et sur la question mise a été accordé par la Chambre.

ORDONNE', que le dit *Bill*, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du Comité nommé pour s'enquérir des auteurs, imprimeurs, et de ceux qui ont publié le libelle contenu dans la Gazette de *Montréal*, du 1er. d'Avril dernier, N°. 503.

Et le dit rapport étant lu,

Mr. *Bedard* a proposé, secondé par Mr. *Bertbelot*, que la question de concurrence soit maintenant séparément mise sur les résolutions du Comité.

Mr. *Richardson* a proposé en amendement, secondé par Mr. *Moore*, de retrancher tous les mots après celui " concurrence " et d'insérer les suivants : " soit mise sur les dites résolutions, le troisieme jour de Mai prochain. "

La